

# Le gouvernement français face à l'appel au boycott des produits israéliens : une spécificité discriminante à l'égard de défenseurs des droits

18 décembre 2020



Le 11 juin 2020, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a sanctionné la France pour violation de la liberté d'expression, après que la justice française ait condamné des militants d'Alsace pour avoir appelé au boycott de produits israéliens.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine **avait salué** cette décision protectrice des défenseurs des droits de l'Homme et demandé à la France d'appliquer la décision de la CEDH.

Au lieu de cela, la France a publié une nouvelle **dépêche** (ou circulaire) le 20 octobre 2020 qui prétend réaffirmer la base légale des poursuites pénales des appels au boycott des produits israéliens. La dépêche

continue d'encourager aux poursuites, en exigeant seulement une motivation plus stricte de la condamnation sur la qualification de l'appel à la discrimination ou à la haine. Or le délit d'appel à la discrimination ou à la haine existe déjà en tant que tel en droit pénal.

Ainsi, cette nouvelle dépêche crée une spécificité de l'appel au boycott des produits israéliens qui a pour effet de discriminer et réprimer des défenseurs des droits des Palestiniens qui sont assimilés, par principe, à des antisémites potentiels. Elle fait ainsi fi de la hiérarchie des normes qui impose à la France d'adapter son droit aux décisions de la CEDH.

Nous demandons à la France de faire cesser cette discrimination et d'abroger toute dépêche ou circulaire et instructions aux procureurs qui viseraient à réprimer spécifiquement les citoyens ou associations appelant au boycott des produits israéliens.

*Pour plus d'informations, lire l'article du professeur de droit François Dubuisson paru dans Orient XXI le 14 décembre [Boycott d'Israël. La France cherche à contourner les décisions de la justice européenne](#)*

---

Visuel : Ministère de la Justice sur la place Vendôme à Paris  
Crédit Gzen92

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Communiqués](#) >
- Adresse de cet article :  
<https://plateforme-palestine.org/Le-gouvernement-francais-face-a-l-appel-au-boycott-des-produits-israeliens-une>